

MYANMAR

Amnesty International appelle les autorités du Myanmar à libérer tous les prisonniers d'opinion

Index AI : ASA 16/011/2004
ÉFAI

Mardi 7 décembre 2004

DÉCLARATION PUBLIQUE

Amnesty International rend public ce mardi 7 décembre un document répertoriant quelques centaines de personnes parmi plus de 1 350 prisonniers politiques au Myanmar. On y trouve des informations sur des personnes emprisonnées uniquement pour avoir exercé de façon pacifique leur droit à la liberté d'association, d'expression et de réunion ou dont l'organisation pense qu'elles pourraient être des prisonniers d'opinion.

Amnesty International demande au *State Peace and Development Council* (SPDC, Conseil national pour la paix et le développement) de libérer sans délai et sans condition tous les prisonniers d'opinion et de mettre un terme aux abus constatés dans l'administration de la justice qui ont conduit à leur emprisonnement.

Des centaines de prisonniers, parmi lesquels les dirigeants de la *National League for Democracy* (NLD, Ligue nationale pour la démocratie) Daw Aung San Suu Kyi et U Tin Oo, ont été privés à tort de leur liberté pour des actions pacifiques qui ne sauraient être considérées comme des infractions au regard du droit international. Leur emprisonnement a eu de graves conséquences sur leur santé, leurs familles et leur avenir.

Des générations entières de militants politiques ont été emprisonnés depuis des dizaines d'années. Parmi ceux dont l'organisation appelle à la remise en liberté on trouve des agriculteurs, des hommes politiques, des enseignants, des avocats, des étudiants, des religieuses, des moines, des gens âgés et malades, des parents, leurs fils et leurs filles, et des personnes qui étaient encore des adolescents au moment de leur arrestation. Ils sont détenus pour avoir exprimé de façon pacifique une opinion divergente, notamment pour avoir manifesté pour les droits des étudiants, pour avoir fait circuler des informations en provenance de médias étrangers dans les prisons, pour avoir organisé des meetings politiques, distribué des tracts ou écrit une histoire du mouvement

étudiant. Beaucoup ont été torturés ou soumis à d'autres formes de traitement cruel, inhumain ou dégradant lors de la période de détention précédant leur procès et en prison.

Au moins dix-huit prisonniers politiques sont détenus sans avoir été inculpés ni jugés, comme c'est le cas pour Aung San Suu Kyi. Ils sont détenus en vertu d'une loi autorisant l'État à maintenir en détention sans inculpation ni jugement toute personne considérée comme représentant un danger pour l'État.

Selon Amnesty International, outre le fait que nombre de ces personnes n'auraient jamais dû être emprisonnées en premier lieu, il existe d'importantes raisons humanitaires qui pourraient justifier la remise en liberté de beaucoup de ces prisonniers.

De nombreux prisonniers d'opinion sont dans un état de santé déplorable, aggravé encore par le traitement subi en détention. Les amnisties passées étaient assorties de conditions visant à empêcher les personnes d'exercer librement de façon pacifique leur droit à la liberté d'expression, d'association et de réunion. Amnesty International demande également au SPDC de veiller à ce qu'aucune restriction des droits à la liberté de mouvement, au travail et à l'éducation ne s'exerce sur les personnes libérées. D'anciens prisonniers politiques, leurs familles et un certain nombre de militants politiques se sont heurtés dans le passé à de des restrictions en ces domaines.

Complément d'information

Le 18, puis le 25 novembre, le SPDC a annoncé avoir suspendu les peines de 3 937, puis de 5 311 prisonniers après avoir déclaré, semble-t-il, que ces personnes avaient été emprisonnées à tort par le *National Intelligence Bureau* (NIB, Service national de renseignements). Selon les informations dont dispose Amnesty International, une quarantaine de prisonniers politiques feraient partie des personnes libérées. Le pourcentage de personnes qui n'auraient jamais dû être emprisonnées en tout premier lieu est relativement élevé; parmi elles figure l'ancien dirigeant étudiant et prisonnier d'opinion Paw U Tun, également connu sous le nom de Min Ko Naing. Beaucoup auraient pu bénéficié d'une libération conditionnelle, d'autres avaient atteint la limite légale s'appliquant à la détention administrative.

Dans le passé, des prisonniers d'opinion libérés à l'occasion d'amnisties semblables ont ensuite été arbitrairement arrêtés de nouveau et contraints de purger le reste de leur peine en prison. Les autorités ont

également harcelé et menacé d'anciens prisonniers d'opinion d'une nouvelle arrestation et de devoir rembourser le reste de leur « dette à la société » en prison pour les inciter à renoncer à toute activité politiques.

Les autorités ont arbitrairement refusé de délivrer des cartes d'identité et autres documents de voyage à de nombreux prisonniers d'opinion, elles les ont également empêché de reprendre leurs études interrompues par la prison. Elles ont aussi fait pression sur les employeurs d'anciens prisonniers politiques pour que ceux-ci ne retrouvent pas leur emploi et menacé des militants politiques et leurs proches, ainsi que d'anciens prisonniers politiques, de ne pas leur délivrer d'agrément pour leurs entreprises s'ils s'engageaient en politique. Les fonctionnaires emprisonnés du fait de leurs activités politiques ont été renvoyés et leur retraite diminuée. ●

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, au +44 20 7413 5566, ou consulter le site <http://www.amnesty.org>